

TMJ.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

LOI N° 94-024 du 16 Décembre 1994

portant autorisation de ratification de l'Accord de Crédit de Développement N° 2552/BEN signé le 06 Mai 1994 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement du Projet d'Appui à la Gestion Economique (PAGE).

L'ASSEMBLEE NATIONALE a adopté,

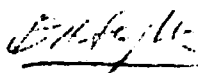
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1er.- Est autorisée la ratification par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement de l'Accord de Crédit N° 2552/BEN signé le 06 Mai 1994 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Gestion Economique pour un montant de 2.997.000.000 Francs CFA.

Article 2.- La présente Loi sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 16 Décembre 1994

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLÔ.-

le Ministre d'Etat à la Présidence  
de la République, Chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et de la Défense Nationale,

  
Désiré VIEYRA.-

.../...

Le Ministre des Finances,

Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération,

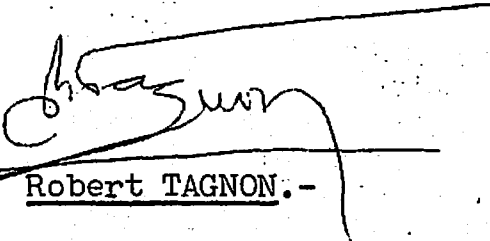


Paul DOSSOU.-



Robert M. DOSSOU

Le Ministre du Plan et de la  
Restructuration Economique,



Robert TAGNON.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MF 4 MAEC 4 MPRE 4  
AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3  
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSA 2 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-